



Première rencontre multilatérale à Saint-Germain-en-Laye (FR)

Conférence-débat :

Solidarité, tolérance, paix, qu'en est-il dans le contexte actuel ?

Mercredi 30 septembre 2015

Organisateur : Maison de l'Europe des Yvelines

Introduction :

- René PRIOUX, Conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye chargé des Relations internationales
- ***Message vidéo d'Alain LAMASSOURE, député européen d'Ile-de-France***
- Regina LECOINTE, Secrétaire générale de la Maison de l'Europe des Yvelines

INTERVENANTS :

- Kamel REMACHE, Chargé de projet, Mission Locale de Taverny
- Françoise CHOTARD, Directrice du bureau de la Représentation Île-de-France Europe à Bruxelles

INTERPRETES :

- Madame Tasmine Fernando-Schott
- Madame Zeina Mokaiesh

René PRIOUX

Après avoir souhaité la bienvenue aux partenaires européens et remercié les participants français de leur présence, il rappelle les différentes perceptions de la construction européenne selon les âges des individus en résumant brièvement les étapes successives de la construction de l'Union européenne depuis la Déclaration Schuman.

La période de paix au sein de l'UE dure depuis 70 ans. Il n'y avait jamais eu de période si longue sans guerre intra-européenne, c'est un acquis essentiel qu'il faut préserver.

Toutefois, l'Europe continue d'évoluer et connaît aussi des soubresauts. L'acquis de la tolérance est le résultat du travail des quinze dernières années. La solidarité témoignée bien sûr actuellement vis-à-vis des réfugiés, s'est inscrite naturellement au sein de l'Europe depuis plusieurs décennies. ERASMUS+ en est une illustration car ce programme défend les valeurs de l'UE et favorise l'ouverture à l'autre en luttant contre le racisme et la discrimination. Les communes aussi par l'aide qu'elles apportent aux comités de jumelages contribuent à alimenter les bonnes relations et la compréhension entre les peuples dans la tolérance et la solidarité.





Il est donc primordial que les participants impliqués sur le projet promeuvent par leurs échanges les trois valeurs de la démocratie : Paix, Tolérance et Solidarité.

Alain LAMASSOURE ([message vidéo](#) depuis le Parlement européen à Bruxelles)

Les députés européens attachent une grande importance aux propositions développées pendant les rencontres multilatérales. M. Lamassoure aborde les trois valeurs fondamentales de l'UE en commençant par la paix.

✚ **PAIX** : la plus grande réussite de l'UE, une réussite historique qu'on a presque oubliée. Nos pays se sont fait la guerre pendant vingt siècles. Nous sommes aujourd'hui en paix. Ce « miracle » de réconciliation sans précédent est basé sur la construction européenne, les échanges et réunions à différents échelons politiques, les jumelages, le programme ERASMUS, sans équivalent dans le monde. Il faut donc tout faire pour la préserver.

✚ **TOLERANCE** : elle fait référence à une qualité, un comportement. Ce vocabulaire a été introduit à la fin des guerres de religion par Henri IV (XVIème siècle). Nous avons besoin de tolérance dans nos débats publics en France, en Europe et dans le monde pour avancer ensemble. Il faut apprendre à vivre ensemble, avec nos qualités et nos défauts, il faut admettre que même si on est dans le désaccord fondamental avec l'interlocuteur, il peut y avoir un part de vérité dans ses paroles.

Le Parlement européen est un bon exemple pour une « entreprise de la tolérance » : malgré les différences entre les différents pays et les partis, les députés (au nombre de 751 répartis entre 8 familles politiques différentes) doivent s'écouter les uns les autres et s'échanger pour trouver une majorité et pour peser dans le développement politique.

✚ **SOLIDARITE** : Tout est à inventer. Il faut redécouvrir le terme de solidarité nationale qui s'est effritée : entre les riches et les pauvres, entre les villes et les campagnes, entre ceux qui prônent la modernité économique et d'autres l'économie traditionnelle, entre les différentes cultures de la population française. Il faut redécouvrir cette solidarité à l'échelle européenne et mondiale. Cette solidarité n'est pas un concept abstrait, elle se mesure dans le budget européen. La France a un budget énorme, nous redistribuons environ 50 % de la richesse nationale produite. Le budget européen en comparaison, est minuscule : la redistribution à l'échelle européenne ne s'élève qu'à un pourcent de la richesse produite.

La solidarité se manifeste aussi dans le traitement des défis extérieurs, soit d'une façon positive, comme l'irruption de nouvelles technologies de l'information dans tous les domaines de la vie économique, soit négative, comme les guerres ou les flux migratoires.

Les valeurs de Paix, Tolérance et Solidarité sont des thèmes très liés, si nous ne sommes pas solidaires et tolérants, nous ne pourrons pas accéder à la paix.

Monsieur LAMASSOURE souhaite bonne chance aux partenaires du réseau CitiPart.





- **Regina LECOINTE**

La secrétaire générale de la Maison de l'Europe présente le projet européen ***CitiPart qui est un partenariat des villes pour la défense des valeurs fondamentales européennes Solidarité, Tolérance et Paix.*** Le projet a une durée de deux ans. Il est soutenu par la Commission européenne et son programme « L'Europe pour les citoyens », l'Office franco-allemand pour la jeunesse, le département des Yvelines et les villes de Saint-Germain-en-Laye et de Chatou. Ce projet s'adresse à tout citoyen ayant envie de participer activement à toute manifestation organisée autour des trois thématiques (solidarité, tolérance, paix). Le réseau CitiPart réunit huit partenaires européens* de cinq pays (France, Allemagne, Pologne, Autriche et Croatie). Il prévoit trois rencontres multilatérales (une pour chaque thème) ainsi qu'une rencontre multilatérale de lancement, celle de Saint-Germain-en-Laye qui a lieu actuellement, et une rencontre multilatérale de clôture en septembre 2017. Entre chaque rencontre multilatérale les partenaires organiseront différentes activités pour préparer les rencontres multilatérales. Pendant les trois prochaines rencontres à Varsovie, Potsdam et Scy-Chazelles, l'accent sera mis sur le travail thématique lié aux trois valeurs de l'UE. Une dernière rencontre à Villach en Autriche mettra fin au projet en septembre 2017 mais le réseau ainsi constitué pourra s'élargir à d'autres structures partenaires pour traiter d'autres sujets sociétaux d'actualité. La concertation dont M. Lamassoure parlait fait partie intégrante de ce projet : les participants doivent s'écouter, échanger afin de savoir comment fonctionner ensemble dans le cadre de ce projet.

Afin de préparer ces rencontres multilatérales, la discussion thématique aura tout d'abord lieu au niveau local avec les habitants des villes respectives.

Pour aider à la réflexion sur le sujet *Solidarité, Tolérance, Paix qu'en est-il dans le contexte actuel ?*, des experts répondent à différentes questions :

- Kamel Remache pour une analyse de terrain sur la situation française
- Françoise Chotard pour un éclairage sur ce que l'Union européenne peut faire pour ses régions, départements et communes afin de les aider dans leurs tâches.

Question à K. Remache :

Avec la chute du mur de Berlin et la disparition du monde bipolaire, nous sommes entrés dans une ère de changements permanents suivis d'effets souvent négatifs. Le chacun pour soi semble aussi être davantage à l'ordre du jour que la solidarité.

➔ *Que pouvez-vous nous dire de la situation actuelle en France et de la relation des Français aux trois valeurs fondamentales de l'UE ?*

La situation des jeunes en France est particulièrement préoccupante car ils se trouvent à la fois dans une crise sociale et économique mais aussi dans une crise de représentativité.





- crise sociale et économique des jeunes :

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, pour la première fois dans l'histoire, l'Europe a su créer une situation de vie pour les enfants qui était meilleure que celle de leurs parents, c'est-à-dire, que pendant les Trente Glorieuses, les enfants réussissaient bien mieux que leurs parents à construire des vies sociales et professionnelles. Une évolution positive a eu lieu, celle d'un ascenseur social : les enfants de milieu modeste pouvaient accéder à des carrières professionnelles prometteuses. Il s'avère que depuis 10 à 15 ans, on est dans une situation inverse : les jeunes de la tranche d'âge de 15 à 24 ans sont fragilisés. Ils n'ont que la perspective inverse, dans les cinq à dix ans à venir ils connaîtront un déclassement social, c'est-à-dire un jeune appartenant aujourd'hui à la classe moyenne va régresser au regard de la situation actuelle.

En Europe, on compte 14 à 15 millions de NEETS (Not in Education, Employment or Training = ni étudiant, ni employé, ni stagiaire). En France, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans s'élève à 24 %, comparé à 13 % à la fin des années 1990. Les jeunes paient un lourd tribut à tous les changements économiques que l'Europe traverse, notamment à la crise économique.

- crise de la représentativité politique :

Tandis que la participation aux élections nationales, surtout aux élections présidentielles en France est bonne, on constate un fort abstentionnisme de la jeunesse aux élections européennes. Quelles sont les raisons ? Dans son ouvrage « *On achève bien les jeunes* », Bernard Spitz publie des statistiques de l'âge moyen des députés et des sénateurs français. Selon lui, ces élus ont entre 60 et 65 ans. Avec cette moyenne d'âge, la jeunesse a du mal à se sentir représentée au niveau national et européen. L'intercommunalité à l'échelle locale présente également un danger car elle rend l'action des élus moins lisible. Au niveau local, il faudrait plus de transparence et au niveau national un rapprochement de la moyenne d'âge des élus, comme c'est le cas en Norvège où cette moyenne est, selon lui, de l'ordre de 38/40 ans.

Questions à F. Chotard :

→ Que peut faire l'Europe pour prendre en compte la situation sociale et économique de la jeunesse et pour faire en sorte que les instances représentatives puissent être mieux appréhender par les jeunes des pays respectifs ?

Mme Chotard livre un message en demi-teinte. Elle met l'accent sur la Solidarité.

La Représentation de la région Île-de-France à Bruxelles a pour rôle d'être l'interface entre les institutions européennes, les collectivités, les élus, les administrations des collectivités et les acteurs des territoires. Pour lutter contre la crise de représentativité, l'Europe doit être plus incarnée par ses territoires.

Le premier message positif est que l'UE et les institutions européennes reconnaissent aujourd'hui que le niveau des autorités régionales et locales est un échelon intéressant et pertinent qui contribue à la création et à la construction de l'Union Européenne. Il y a environ 300 Représentations comme celle de l'Île-de-France à Bruxelles représentant les collectivités en Europe.





Un certain nombre de personnes essaie de mettre en valeur ce que l'Europe apporte aux citoyens afin de la rendre plus proche d'eux et des acteurs des territoires. Le travail en réseau européen s'est extrêmement développé surtout depuis 10 à 15 ans.

Il existe une politique européenne dédiée à la solidarité appelée politique de cohésion, fonds structurels ou encore politique régionale. Ce sont des enveloppes de financement européen décidées par l'UE, mis en œuvre par la Commission européenne qui arrivent sur les territoires. Cette politique doit réduire les inégalités au niveau européen entre les régions et au sein-même d'une région.

Cette politique est toujours remise en cause, surtout en temps de crise. L'Europe est une Europe des résultats, il faut toujours montrer que cette politique est utile.

Par rapport aux NEETS, à la demande de plusieurs leaders européens, l'UE a mis en place l'initiative pour l'emploi des jeunes. Elle a vocation d'aider spécifiquement les régions européennes ayant un taux de chômage des jeunes extrêmement élevé. Cela montre que l'Europe prend en compte les besoins, mais ce sont les territoires (les collectivités) qui portent les projets en faveur de la jeunesse.

L'Europe incarne cette idée de solidarité. Dans le budget européen, la partie dédiée à la politique régionale peut se développer sur le territoire. Mais il faut avoir à l'esprit ce qui disait M. Lamassoure : le budget de l'UE n'est qu'un pourcent de la richesse globale de l'UE. Un tiers de cette somme constitue des fonds relativement limités, même s'ils sont importants.

Autres types de programmes européens (programmes d'action communautaire) qui sont mobilisables pour les citoyens.

- Le *programme de recherche et d'innovation* : Le programme le plus richement doté, concerne aussi la recherche et l'innovation sociale contre les gros défis sociaux auxquels l'Europe doit faire face (par ex. vieillissement, migration)
- *Erasmus +*
- *Autres projets liés à la citoyenneté, la culture, l'éducation et la formation* (montants moins importants)

L'Europe existe par ses projets mais pour obtenir un cofinancement européen, il faut une ingénierie de projet, de l'expertise et toutes les structures n'ont pas toujours les capacités pour se mobiliser et pour pouvoir faire ces projets. La simplification administrative est un grand sujet au niveau des institutions européennes, mais il reste encore beaucoup de choses à faire pour que les valeurs de la solidarité, mais aussi de tolérance et de paix puissent vraiment être incarnées.

→ Que fait l'Europe dans les Yvelines ?

QUELQUES EXEMPLES DANS LES YVELINES :





- Les projets portés par la Maison de l'Europe des Yvelines sont des projets qui aboutissent et qui obtiennent des financements.
- Le Conseil départemental des Yvelines vient de décider pour des raisons budgétaires de ne plus être représenté à Bruxelles ce qui est regrettable car la Représentation souhaite un partenariat le plus large possible afin de pouvoir représenter la diversité du territoire. Mais le Département est aussi à la manœuvre comme autorité de gestion déléguée sur le fonds social européen (FSE) sur la partie insertion. L'Europe est là pour aider le département avec quelques grands projets.

→ Travaillez-vous beaucoup avec des intercommunalités ?

Bien qu'elles ne soient pas membres de la Représentation Ile-de-France à Bruxelles, puisque les membres officiels sont la région et les départements, la Représentation travaille avec les communautés d'agglomérations et elles sont accompagnées le cas échéant.

→ La crise économique, la mobilité exigée dans la vie professionnelle, les délocalisations provoquent un taux de chômage élevé des seniors parmi les personnes actives. Que l'Europe propose-t-elle ?

Lors des négociations au sein de la Commission européenne du programme opérationnel FEDER /FSE Ile-de-France, la DG de l'emploi et des affaires sociales qui était le point d'entrée sur le FSE a fait passer le message « que voulez-vous faire par rapport au problème du chômage des seniors ? ». Dans les mesures qui sont accessibles au FSE, la question du chômage des seniors est prise en compte. De plus, des projets se font autour de l'économie sociale dans le cadre du FEDER dans la logique du transgénérationnel, par ex. un programme d'accompagnement de jeunes entrepreneurs par des seniors expérimentés. Le FSE répond aussi à cette problématique de vieillissement de la population. Par ailleurs, il y a des clusters en Île-de-France qui travaillent sur la « Silver Economy ».

→ Quelles mesures concrètes ont été appliquées au niveau local sur le territoire du département de la Seine-Saint-Denis suite à l'accord du fonds spécifique contre le chômage des jeunes ?

La Région et le département de Seine-Saint-Denis reçoivent des financements FSE concernant des projets personnalisés pour lutter contre le décrochage scolaire.

Le département de Seine-Saint-Denis faisait déjà partie du précédent programme « Comenius Regio » sur la question du décrochage scolaire. L'idée du Conseil départemental est déjà d'identifier les NEETS parce qu'il n'est pas toujours facile de les repérer.

→ Depuis plusieurs mois des milliers de réfugiés arrivent en Europe et font appel à la solidarité du peuple européen. Une clé de répartition des réfugiés a été adoptée par le Conseil européen. Est-ce que ce sont les régions françaises qui font l'interface concernant la redistribution au niveau français ? Et si c'est le cas comment faites-vous en Île-de-France ?





Ce sont davantage les villes que le niveau régional qui sont à la manœuvre concernant l'accueil des réfugiés. La Commission européenne a posé la question à l'ensemble des régions européennes pour savoir si elles envisageaient la modification du cadre de leurs programmes opérationnels pour intégrer des mesures facilitant la prise en compte de ces réfugiés et leur intégration. Le dialogue a lieu actuellement entre les autorités de gestion du FEDER et la Commission européenne.

Au dernier conseil régional, la Région a adopté un grand plan de soutien aux réfugiés dans lequel la Région met aussi des financements à disposition de ceux qui vont accompagner les réfugiés.

Question à K. Remache :

→ Comment faire face au flux migratoire et intégrer ces personnes car l'intégration suppose aussi un partage de valeurs ? Comment abordez-vous cette problématique à la Mission Locale ?

Les jeunes qui sont aujourd'hui la quatrième ou cinquième génération d'enfants d'immigrés devraient être vus comme des experts en termes de migration. Il faut absolument les intégrer dans les protocoles d'intégration prévus pour les réfugiés qui sont en train d'arriver.

Souvent, les immigrés connaissent une vague d'euphorie suivie très rapidement d'un choc culturel car il ne partage pas les mêmes valeurs ou les mêmes repères, que la population résidente depuis longtemps. De même le professionnel, qui l'accueille, est choqué par ces différences culturelles. Il faut donc préparer les professionnels à affronter ce choc culturel en les formant sur l'interculturalité. Avant tout, il faut initier les migrants à la connaissance de la langue française pour faciliter l'intégration. La connaissance du français est le socle de toute intégration, elle précède le partage de valeurs.

Question à F. Chotard :

→ Dans le contexte actuel de forte problématique concernant l'immigration, le travail de la Représentation connaît-il des difficultés vis-à-vis de la politisation des questions d'immigration ?

L'équipe permanente de la Représentation à Bruxelles n'a aucun mandat politique. Elle repose sur un ensemble de techniciens qui sont là pour créer le dialogue entre les institutions européennes, les élus, les services et les acteurs. Les questions d'ordre politique sont traitées par les élus entre eux. La Représentation accompagne les uns et les autres, le partenariat réunit les collectivités, la région et les départements qui ont des points de vue différents.

Question à K. Remache :

→ L'ascenseur social est en panne depuis 10 à 15 ans, est-ce qu'on peut aujourd'hui savoir combien de fils d'ouvriers ou de catégories sociales plutôt défavorisées bénéficient du programme Erasmus ?





Il existe 3 catégories de publics chez les jeunes :

- des hyper-nomades (100 millions dans le monde) : des personnes qui, par leur statut social, leur revenu, leur richesse, peuvent se déplacer d'un bout du monde à l'autre très régulièrement ;
- des infra-nomades : réfugiés, migrants qui doivent partir à cause des guerres, des crises ;
- des sédentaires : la majorité des gens qui a peur de se retrouver dans la catégorie des infra-nomades et qui ne peuvent pas se retrouver dans la catégorie des hyper-nomades.

Il faut inciter à la mobilité le public de sédentaires à l'aide d'Erasmus+ car cette sédentarité est très souvent subie.

Questions à F. Chotard :

→ L'enveloppe de centaines de milliers d'euros alloués sur des fonds européens est importante. Y-a-t-il des outils de contrôle pour voir où ces sommes vont ?

Le premier niveau de contrôle relève de la responsabilité de l'autorité de gestion.

Au niveau national, chacun des États membres a des commissions ayant vocation au contrôle (CICC en France). Des audits ont lieu par des cabinets désignés suite à des appels d'offres.

Au niveau européen, la Commission européenne et la Cour des Comptes font des audits. La Cour des Comptes publie un rapport une fois par an qui montre les problématiques auxquelles ils ont été confrontés dans les différents audits. Il y a souvent des erreurs (aussi de bonne foi) qui sont pointées. En revanche, il y a assez peu souvent de fraudes.

→ Quel est le regard de l'Europe sur la situation des réfugiés, notamment en Hongrie avec la construction d'un mur ? Est-il dans le pouvoir des institutions européennes de réagir et d'avoir des influences sur les pays, sous forme de sanction par exemple ?

C'est une question très difficile. La question de la Hongrie dépasse le problème des réfugiés parce qu'il y a plusieurs décisions prises par le gouvernement Orban dans le passé qui préoccupent certains. Le Conseil européen a pris la décision à la majorité qualifiée, car certains États-membres ont voté contre, dont la Hongrie. La grande question est de savoir de quelle manière les décisions seront mises en œuvre (surtout la clé de répartition). Il y a aussi une grande influence des autorités régionales et de la société civile dont les initiatives vont peut-être permettre d'accueillir des réfugiés.



CONCLUSION

- **René Prioux**

Il remercie Madame Lecointe, Madame Chotard et Monsieur Remache pour cet après-midi d'échanges. La ville de Saint-Germain-en-Laye soutient la Maison de l'Europe des Yvelines.

Cette réunion a montré combien les échanges entre les institutions européennes et les acteurs sur le terrain étaient importants. Nous sommes contraints de tenir compte de phénomènes sociaux et économiques qui parfois nous dépassent. Mais il faut admettre que l'UE a su rendre plus facile les déplacements d'un Etat membre vers un autre et qu'aujourd'hui toutes sortes d'échanges sont possibles car on a souvent la même langue, la même culture, la même langue monétaire avec l'euro. La discussion en Europe est ouverte, chacun peut y participer et contribuer à son évolution par son point de vue.

C'est à la jeunesse de construire la nouvelle période à travers les valeurs de solidarité, tolérance et paix. Il y a deux voies, la voie des États-Nations (avec le risque de reprise de conflits) ou la voie de la collectivité, des échanges, de la fusion de nos cultures pour travailler ensemble sur la base de nos valeurs fondamentales. L'Europe va encore croître, les pays des Balkans seront intégrés dans les années qui viennent. De nouveaux blocs apparaissent, le bloc asiatique, le bloc des pays émergents. A nous de voir si l'Europe va se disperser ou affronter les défis et devenir plus forte. La devise de l'Europe n'est-elle pas « Unie dans la diversité » ?

Clôture de la conférence-débat par la présentation de [la vidéo CitiPart](#)

Cette conférence-débat a rassemblé dans l'hémicycle de la mairie de Saint-Germain-en-Laye environ 70 personnes dont les délégations du projet CitiPart, des élus et représentants de la société civile. De jeunes participants ont également participé activement.

Programme réalisé avec le soutien de :



Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication reflète uniquement les opinions de l'auteur, et la Commission ne peut être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

